

je réalise une BD entièrement à la main en couleurs. On me dit qu'il faut mettre le texte à part sur du papier transparent pour l'imprimerie...



CC Domaine public, via Pxhere

Pouvez-vous me donner plus d'explications ?

Notre réponse du 11/01/2018

j'ai fait des recherches concernant la législation de la création de BD puis j'ai cherché de manière plus générale des conseils techniques liés à la réalisation d'une BD et j'ai enfin consulté les ressources proposées par la [Cité internationale de la bande dessinée et de l'image](#) sans rien trouver de vraiment pertinent concernant le texte et sa mise en place sur du papier transparent avant édition.

Il semble qu'il n'y ait pas de manière type de procéder d'autant qu'une seule ou plusieurs personnes sont susceptibles d'intervenir pour créer une BD.

Ce qui est certain c'est que le lettrage correspond à une des dernières étapes du processus de création d'une BD et qu'il intervient après l'encrage de la planche, c'est-à-dire que le dessin et les lettres sont dans un premier temps dissociés. Ces différentes étapes sont clairement définies dans le livre suivant :

Labo BD : 52 exercices pour créer sa première BD

Chapman, Robyn

Eyrolles, 2014

Les grandes étapes de la création d'une bande dessinée : créer ses personnages, choisir sa mise en pages, écrire son scénario, passer à la pratique, chercher un éditeur...

L'article Wikipédia consacré à la BD évoque aussi ces diverses étapes dans la partie intitulée [« art et technique en bande dessinée »](#).

Enfin, il existe une **Association des auteurs de bande dessinée** qui fonctionne sous forme de forum et dont je vous communique le lien ci-dessous, si vous souhaitez les contacter.

lien : <http://www.adabd.com/phpbb3/>

Cordialement,

[Eurêkoi](#) – Bibliothèque Publique d'Information